

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**APPEL A CANDIDATURES**

**1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE L'ACCORD-CADRE**

TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT  
1, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 50726  
35207 RENNES CEDEX 2  
Tél. : 02.99.35.07.15

**2. PROCEDURE DE PASSATION**

Procédure concurrentielle avec négociation en application des articles 71 à 73 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

**3. OBJET DE L'ACCORD-CADRE**

Accord-cadre mono-attributaire d'architecte-urbaniste, paysagiste, dans le cadre de la conception et réalisation des Macrolots 3 et 4 au sein de la ZAC de la Trémelière à Le Rheu.

Le candidat doit répondre à l'ensemble des éléments de missions suivants :

- accompagnement du maître d'ouvrage dans les différentes phases du projet,
- réalisation des études urbaines et paysagères,
- réalisation et mise en œuvre des études et du suivi opérationnel.

**4. VARIANTE**

La proposition de variante n'est pas autorisée.

**5. LIEU D'EXECUTION**

Commune de Le Rheu.

**6. DUREE DE L'ACCORD-CADRE**

Par dérogation, la durée de l'accord-cadre est de 5 ans, à compter de sa notification afin de garantir la continuité et la cohérence du projet urbain dans le temps.

Date prévisionnelle de démarrage des prestations : février/mars 2019

## **7. JUSTIFICATIONS A PRODUIRE**

Concernant les justifications à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

## **8. CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES**

Le pouvoir adjudicateur sélectionnera entre 3 et 5 candidats sur la base des critères suivants :

- Pertinence des références
- Capacités professionnelles et techniques
- Capacités financières

En cas de constitution de groupement le mandataire sera l'architecte-urbaniste, solidaire de chacun des membres du groupement.

Il est possible de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

## **9. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

Prix : 40 %

Valeur technique : 60 %

## **10. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est dématérialisé et disponible sur le site suivant : <https://territoires.achatpublic.com>.

## **11. LIEU ET CONDITIONS DE REMISE DES PLIS**

Les plis contenant la candidature seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1 rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège du TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT en précisant l'objet de la consultation.

## **12. DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES**

Le 29 octobre 2018 à midi (12H00)

## **13. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

Toutes les demandes ainsi que les réponses apportées seront à déposer sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>

## **14. PROCEDURES DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard  
35000 RENNES

## **15. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION**

Le 27 septembre 2018

## **16. PUBLICATION AU JOUE**

Publication adressée au JOUE sous le n°3303660